

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nyon aura bientôt sa bière officielle : participez au projet, partagez vos idées de nom et faites partie du jury de sélection

Nyon, le 24 novembre 2021

La Municipalité de Nyon a décidé de créer une bière officielle, servie lors d'événements organisés par la Ville. Brassée par Cap'taine Mousse, une entreprise nyonnaise, cette bière sera unique puisque produite sur la base d'une levure prélevée à Nyon. La population sera mise à contribution pour ce projet : la Ville en appelle à l'imagination des Nyonnais-e-s pour lui trouver un nom et donnera l'opportunité à un-e habitant-e de faire partie du jury de sélection de la boisson.

On servira bientôt de la bière locale aux événements organisés par la Ville de Nyon. La Municipalité a initié la création d'une bière officielle de Nyon. Des levures ont été récoltées dans divers lieux emblématiques de la ville et donneront à la boisson son goût et sa typicité.

La population sera amenée à participer au projet lors de plusieurs étapes. Un-e habitant-e aura l'opportunité de faire partie du jury de sélection de la bière officielle de la Ville aux côtés de Municipaux et de membres de l'administration communal. De plus, l'imagination des Nyonnais-e-s sera mise à contribution puisque cette bière se cherche un nom.

Les personnes désireuses de prendre part au jury ou ayant une idée de nom à partager peuvent remplir le formulaire sur nyon.ch/biere jusqu'au 15 décembre. Le/la juré-e sera tiré-e au sort parmi les participant-e-s âgé-e-s de plus de 18 ans.

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Syndic, 079 200 52 01

M. Lionel Thorens, Délégué à l'économie, 022 316 40 09